**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

**Herausgeber:** Association des musiciens suisses

**Band:** 6 (1912-1913)

**Heft:** 12

**Artikel:** Nos artistes: avec un portrait hors texte : Hélène Dinsart

Autor: Rüdder, May de

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1068597

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il m'est de même impossible de comprendre comme M. Emmanuel la formation des accords dissonants, en particulier de l'accord de septième de dominante. S'il s'expliquait par les harmoniques (dont l'un serait « corrigé ») il nous paraîtrait une extension de l'accord de tonique; or c'est l'un de ceux qui exigent le plus impérieusement une résolution.

Par contre, je crois fondée et je trouve frappante la ressemblance que M. Emmanuel aperçoit, d'une part, entre la double division (par quinte et par quarte) de l'échelle grecque « Doristi » /corps de l'harmonie d'Aristote), d'autre part la cadence parfaite et l'ordre — issu d'elle — des modulations normales dans la fugue et dans d'autres formes classiques (v. par ex. p. 452). En effet, précisément pour les raisons indiquées plus haut, l'impression produite sur les Grecs par une série de sons isolés est plutôt comparable à celle produite sur nous par une série d'accords ou de tonalités qu'à celle résultant d'une suite mélodique homophone. Et si du point de vue physiologique la consonance de tierce paraît avoir un droit de cité presque égal à celui de la quinte, il est évident qu'au point de vue sociologique, historique, la quinte l'emporte de beaucoup. C'est elle qui, à l'exclusion des autres intervalles (les exceptions sont rares) régit l'enchaînement des accords et des tonalités dans toute l'époque classique, comme elle régissait la gamme du temps des Grecs.

Je voudrais pouvoir encore analyser brièvement quelques-uns des chapitres consacrés à l'histoire des formes, que l'auteur étudie à fond avec beaucoup de sagacité. Ce compte rendu déjà long est beaucoup trop bref encore, si l'on songe à l'importance de l'ouvrage, à la multiplicité des sujets qu'il traite, des aperçus ingénieux qu'il renferme. Puisse-t-il donner à quelque lecteur l'idée de recourir à l'original. Il ne le regretterait pas : une fois la lecture commencée, il ne s'en détacherait plus.

Edmond Monod.

Nos artistes:

anec un portrait hors texte.

# Hélène Dinsart

ANS notre dernière chronique de Belgique, nous avions insisté assez particulièrement sur le magnifique concert donné à Bruxelles par une jeune pianiste belge, Mademoiselle Hélène Dinsart, concert dans lequel elle joua presque d'affilée, avec une autorité supérieure, un style et une musicalité impeccables, une endurance étonnante, le concerto en si bémol de



HÉLÈNE DINSART

Brahms, le Concerto en fa de Saint-Saëns et le Totentanz de Liszt. Nous tenons à revenir tout spécialement sur le talent absolument remarquable de cette jeune virtuose, la plus brillante élève du maître Arthur de Greef, de Bruxelles, avec lequel elle travailla longuement. C'est auprès de ce merveilleux initiateur et après de bonnes études préparatoires au Conservatoire de Mons, qu'elle acquit — grâce à un travail assidu et à une intelligence très ouverte, toute l'étonnante et sûre technique, la souplesse expressive, le style parfait et la haute compréhension qui caractérisent son jeu. La plus grande délicatesse de toucher, le perlé le plus délicieux, la légèreté et l'égalité la plus absolue dans les traits s'opposent chez elle à une force presque virile, obtenue sans le moindre effort apparent, sans la moindre brutalité. Toute cette force nerveuse et animatrice est surtout ramassée et concentrée dans les doigts et dans le poignet; en sorte que nous n'avons jamais, quand Hélène Dinsart joue, la moindre sensation d'un effort pénible : ni contorsions, ni gesticulations si anti-esthétiques. Au contraire, chez cette artiste, une grâce, une élégance, une simplicité, un naturel constants qui donnent un charme infini à son jeu. Et quelle variété! Autant elle met de gravité, de poésie sereine dans les œuvres de Brahms, autant elle donne de grandeur à celles de Beethoven et aussi de Liszt qu'elle comprend — chose rare — dans sa profondeur comme dans sa virtuosité. Pour Saint-Saëns, elle a toute la légèreté et le brillant désirables; ailleurs une chatoyante fantaisie, comme dans cette éblouissante page Islamey de Balakirew que peu d'artistes surent rendre comme elle.

C'est la variété prodigieuse de ce jeu, la technique d'une si grande sûreté et perfection, aussi l'intelligence d'une interprétation consciencieuse, étudiée, approfondie qui ont conquis à la jeune artiste montoise (elle est en effet de Mons, en Hainaut) le *Prix Musica* en 1911. Elle y triompha de trente-six concurrents venus de tous pays et admis au concours définitif après une épreuve éliminatoire où s'étaient présentés plus de cent candidats sérieux. Les suffrages unanimes d'un jury qui groupait les illustres personnalités de X. Leroux (président), R. Pugno, A. Cortot, Ed. Risler, L. Diémer, G. Grovlez, H. Bauer, E. Sauer, A. de Greef, etc., lui ont décerné ce prix avec les plus vives félicitations. M<sup>11e</sup> Dinsart a donc eu de ce fait l'honneur de jouer aux Concerts Colonne où elle eut un grand succès avec les *Variations symphoniques* de C. Franck. La carrière de l'artiste s'annonce comme devant être des plus brillantes, et *mérite* surtout de l'être. Parmi les pianistes femmes d'aujourd'hui, c'est un des plus beaux, des plus solides, des plus com-

plets talents que je connaisse. Et cette opinion a été exprimée à chaque concert où l'aimable artiste s'est produite, tant à Bruxelles qu'à Anvers, Ostende, Tournai, Mons, Paris, Aix-la-Chapelle (Dir. Schwickerath), etc. Souhaitons que la Suisse l'appelle au plus tôt: une fois de plus elle méritera la réputation d'être hospitalière et de bon augure aux artistes étrangers qui s'y révèlent. Hélène Dinsart ne peut manquer d'y provoquer une très grande sympathie et beaucoup d'admiration.

MAY DE RÜDDER.

## LANVAL

Opéra en deux actes, de PIERRE MAURICE. (Première, au Théâtre de la Cour de Weimar).

C'est un lai de Marie de France (XIIIe siècle) qui a fourni le sujet de cet opéra. Le vaillant chevalier Lanval est en disgrâce auprès de son seigneur. Deux messagères viennent au devant de lui, pour le conduire chez Cyliane où, subjugué par ses charmes, il trouvera la consolation dans l'amour. Mais Cyliane exige avant tout de Lanval qu'il ne révèle à personne son bonheur. Le chevalier retourne à la cour où l'épouse du roi, qui brûle d'amour pour lui, cherche à lui faire trahir son serment. Lanval avoue son amour pour l'inconnue dont la beauté surpasse celle de toutes les femmes du royaume. La reine offensée accuse auprès du roi le chevalier d'avoir tenté de lui faire trahir la foi conjugale. Lanval mourra, à moins qu'il ne fournisse, dans les trois jours, la preuve de la réalité d'un être dont la beauté dépasserait celle de toutes les autres femmes. Lanval que son parjure a rendu conscient de sa faute est résolu à mourir sans chercher à se justifier. Ainsi purifié par le repentir, il a droit à l'intervention de Cyliane. Celle-ci apparait au moment opportun et sa beauté désarme les juges de Lanval. Le peuple dans la joie leur forme un cortège triomphal.

Telle, la donnée.

La musique de Maurice cherche avant tout à rendre l'atmosphère étrange du mythe. Il semble du moins que le musicien y ait attaché beaucoup plus d'importance qu'à la caractéristique des différents personnages et au contraste des situations. Si le dessin des personnages manque de netteté, les éléments lyriques très abondants qui constituent le fond même de l'œuvre sont autant de sources d'une musique dont on ne saurait nier l'intérêt. Et si l'ampleur, la ligne — le compositeur ne travaille jamais qu'avec de petits motifs brefs - font presque toujours défaut, la partition n'en renferme pas moins plus d'un passage expressif, plus d'une page au coloris charmant. Il suffirait de motifs plus accusés, pour donner un relief tout autre à des passages tels que le sermeut de silence. L'espèce de jeu qui consiste à jeter une phrase à peine terminée d'une tonalité dans une autre donne à l'ensemble quelque chose d'instable, d'agité, de haletant. Les parties vocales qui, très heureusement, ne sont point couvertes par l'orchestre, ne se déploient cependant pas suffisamment. Quant à l'orchestre, il est traité avec beaucoup de bonheur et le tissu des divers motifs superposés offre un intérêt réel, tant au point de vue de l'harmonie qu'à celui des timbres. Parmi les meilleures pages, nous avons noté l'arrivée des messagères dont les chants, enchâssés dans l'orchestre, sont d'une belle venue.

Au deuxième acte seulement la musique, toujours d'une grande distinction, prend un caractère plus dramatique. Elle paraît avoir ici plus de grandeur et plus